



## Règlements d'arbitrage

***Pour 2023-2024 pas de modifications de règlement,  
uniquement quelques précisions / ajustements***

*Vidéo support des ajustements faits (mars 2023) – thèmes :*

- *KANTSETSU WAZA en TACHI WAZA*
- *KATA SANKAKU*
- *DECROCHAGE KUMIKATA*
- *IMPACTS WAZA-ARI*
- *FAUSSES ATTAQUES*
- *CONTROLES en NE WAZA*
- *DIVING et DEFENSE TETE*

## — Règlements d'arbitrage

### *Information – rentrée 2023 / 2024*

*Pour toutes les compétitions organisées en France, toutes catégories d'âge confondues  
(hormis les compétitions internationales)*

*Dans le respect de la démarche mise en œuvre dans le cadre de la prévention des commotions cérébrales par la fédération, **tout combattant qui perdra connaissance lors d'un combat ne pourra pas poursuivre la compétition** et suivra le protocole prévu de prévention pour les commotions cérébrales.*

## — Protocole « commotion cérébrale »

*Lors des compétitions / animations, si il y a une suspicion de commotion cérébrale, l'arbitre réalisera la procédure suivante :*

- *Arrêt du combat temporaire ;*
- *Accompagnement du combattant en dehors de la surface de combat ;*
- *Mise en place du protocole – pose des 3 questions (avec le médecin sur place ou secouriste ou un responsable de compétition : conseiller technique, délégué fédéral) ;*
- *Suivi du protocole en fonction des réponses aux questions (reprise ou non du combat)*

***Les arbitres et commissaires sportifs vont être progressivement formés  
à la détection d'une commotion cérébrale***

## — Information sur la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent (GQS)

### **CE QUE DIT LA LOI**

Depuis le 11 juin 2021 ([Décret n° 2021-758 du 11 juin 2021](#)), **dans le cadre de leur formation, tous les arbitres doivent avoir reçu une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent (GQS)** d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

*« A l'issue de la sensibilisation, les arbitres et juges sont en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours ».*

## — Information sur la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent (GQS)

### *Démarche à venir*

Lors des stages de rentrée d'arbitrage les formateurs d'arbitrage feront une intervention détaillée sur ce sujet. A savoir :

- *Contenu de la sensibilisation, volume horaire ;*
- *Présentation des qualifications et métiers dispensant de suivre la sensibilisation ;*
- *Recensement des arbitres et CS devant suivre la sensibilisation.*

***A l'issue du recensement, France Judo accompagnera les OTD pour la mise en place des sensibilisations.***

# SANS ARBITRE, PAS DE COMPETITION

SNR 2023

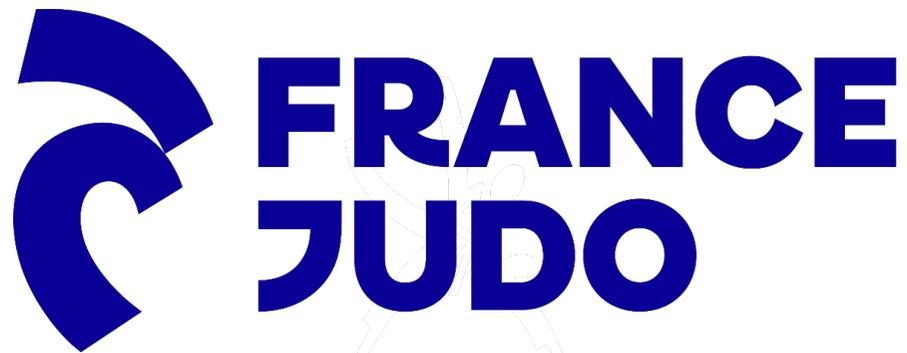


## — ECOLES D'ARBITRAGE & UV 4

*Des travaux menés par la CNA sont actuellement en cours pour :*

- *Construire le module e-learning ludique de l'UV 4 – 1<sup>er</sup> dan – partie formation & sensibilisation au rôle de CS + bases élémentaires sur l'arbitrage (pour une mise en place en janvier 2024) ;*
- *Construire un référentiel des écoles d'arbitrages – bonnes pratiques, outils, conseils & animations pédagogiques*

***Au-delà de ces outils, la CNA invite les enseignants à engager leurs jeunes au cours de leur parcours de judoka à intégrer les écoles d'arbitrage (se rapprocher des formateurs)***



[www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)

---

**CONTACT**

**Secteur ARBITRAGE - Formation et développement**

Christiant DYOT et Mélanie PERCHERON

[christian.dyot@ffjudo.com](mailto:christian.dyot@ffjudo.com) / [melanie.percheron@ffjudo.com](mailto:melanie.percheron@ffjudo.com)